



Union Nationale
du Sport Scolaire

FICHE SPORT 2026-2027

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directrice nationale adjointe de l'UNSS en charge de l'activité : Lucie AUBERTIN

Secrétariat : Nathalie TADDEI nathalie.taddei@unss.org

Délégué technique UNSS

Isabelle MEYER	Directrice Service Départemental 01 / Acad. Lyon
----------------	--

UNSS

Marjolaine BERAL	Enseignante EPS / Académie d'Amiens
------------------	-------------------------------------

Fabienne RAZZOLINI	Enseignante EPS / Académie de Besançon
--------------------	--

Malory BICA	Enseignante EPS / Académie de Lyon
-------------	------------------------------------

FFG

Agnès LICHTLE	Coordonnatrice FFG, en charge des pratiques fédérales
---------------	---

Isabelle DURAND	Directrice Service Départemental 34 / Acad. Montpellier
-----------------	---

Sommaire

Règlement Fédéral Sportif et Artistique	4
Coupe de France Équipe Benjamine Établissement.....	6
Coupe de France Équipe Collège Établissement.....	7
Coupe de France Équipe Collège Excellence.....	8
Coupe de France Équipe Collège Sport Partagé.....	9
Coupe de France Équipe Lycée Sport Partagé	10
Coupe de France Équipe Lycée Open.....	11
Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »	12
Remplacement pour inaptitude	13
Innovation	13
Annexe 1 : 3 premiers des CF UNSS « Etablissement » 2026	13
Annexe 2 : AS n'ayant pas assisté au protocole CF 2026	13
Annexe 3 : Sport Partagé	14

Références spécifiques à la gymnastique rythmique :

- Les règlements et les livrets d'accompagnement UNSS sont régulièrement travaillés par les membres de la CMN. Ils sont accessibles à visibilité publique, sur le site OPUSS en cliquant sur le lien suivant : [Gymnastique Rythmique – CMN Documents](#)
- Nouveautés :
 - catégorie benjamine établissement
 - modalités de qualification en lycée Open
 - modalités de bascule du championnat établissement au championnat excellence

CHOIX DES ENGINS		
	2026 - 2027	2027 - 2028
Équipe Établissement Benjamines	Cerceau	Massues
Équipe Établissement Collège	Cerceau	Massues
Equipe Excellence Collège	Massues	Ballon
Equipe Open Lycée	Massues	Ballon

Règlement Fédéral Sportif et Artistique

Se référer au [Règlement Fédéral Sportif et Artistique](#) mis en ligne sur OPUSS

Les élèves autorisés à participer aux différentes catégories de rencontre sont définies par le RFSA UNSS et la Fiche Sport de chaque activité.

Coupe de France Équipes Collèges Établissement

ET

Coupe de France Équipes Collèges Établissement

[RFSA Article 15](#)

Il.2.15.b ne sont pas autorisés à participer :

- Tous les élèves inscrits sur [une liste de sportifs de haut-niveau \(SHN\) ministérielle](#) en vigueur (article L221-2 du code du sport).
- Tous les élèves inscrits sur une liste des pôles fédéraux des PPF
- Tous les élèves dont le niveau n'est pas autorisé par la CMN :
 - Catégories nationales FFG (Individuels et/ou Ensemble) – listes consultables sur <https://opuss.unss.org/article/93679>
 - Fédérale A FFG (Ensemble) + Individuelle fédérale niveau 1 et niveau 2 – listes consultables sur <https://opuss.unss.org/article/93679>
- Tous les élèves inscrits en Sport-études du sport concerné (tous profils)
- Tous les élèves inscrits en niveau Excellence dans l'activité concernée et les activités connexes via la règle d'extension définie à l'article 16.3 du règlement fédéral
- Tous les élèves inscrits dans un dispositif d'établissement autorisant un aménagement horaire de la scolarité pour permettre aux élèves une pratique renforcée de l'activité sportive et artistique concernées (ex : classes à horaires aménagés, académies...)
- Toutes les AS classées dans les six premières places du CF UNSS « établissement » du sport, consécutivement les 2 années scolaires précédant celle en cours, le cas échéant, les résultats des CF 2025 et 2026 qui seront pris en compte pour 2027.

Coupe de France Équipes Collèges Excellence

[RFSA article 18](#)

- Il.2.14.1.b ne sont pas autorisés à participer dans l'activité concernée et ses extensions :
- Tous les élèves inscrits sur une liste de sportifs de haut-niveau (SHN) ministérielle en vigueur (Article L221-2 du code du sport)
- Tous les élèves inscrits sur une liste des pôles fédéraux des PPF
- Tous les élèves inscrits en sport-études au titre des publics 1 et 2, définis par la circulaire du 15 décembre 2023 relative aux modalités d'aménagement scolaire permettant le renforcement de la pratique sportive des élèves.

Coupe de France Équipes Collèges Sport Partagé

ET

Coupe de France Équipes Lycées Sport Partagé

RFSA article 16

Il.2.16.b ne sont pas autorisés à participer dans l'activité concernée et ses extensions :

- Tous les élèves inscrits sur une liste de sportifs de haut-niveau (SHN) ministérielle en vigueur (Article L221-2 du code du sport)
- Tous les élèves inscrits sur une liste des pôles fédéraux des PPF
- Tous les élèves dont le niveau n'est pas autorisé par la CMN :
 - Catégories nationales FFG (Individuels et/ou Ensemble) – listes consultables sur <https://opuss.unss.org/article/93679>
 - Fédérale A FFG (Ensemble) + Individuelle fédérale niveau 1 et niveau 2 – listes consultables sur <https://opuss.unss.org/article/93679>
- Tous les élèves inscrits en Sport-études du sport concerné (tous profils)
- Tous les élèves valides inscrits en excellence. Pas d'exclusion pour les élèves en situation de handicap

Coupe de France Équipe Lycées OPEN

RFSA article 17

- Les élèves inscrits sur les listes de sportifs de haut-niveau (SHN) ministérielle en vigueur (Article L221-2 du code du sport) ;
Les élèves inscrits sur les listes des pôles fédéraux des parcours de performance fédéraux (PPF)

Coupe de France Équipe Benjamine Établissement	
Composition des délégations	
Composition des participants Voir RFSA Article 19 et 20	Equipe de 4 à 6 gymnastes (remplaçante comprise) Mixité encouragée Catégorie d'âge Collèges : 2015 - 2014 2016 possible avec surclassement
Jeune juge Lien livret JJ	1 Jeune Juge certifié académique minimum par équipe sur un pack complet (voir p11) Il n'est pas compétiteur Il peut être d'une autre AS de l'académie
Jeune coach lien livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe
Modalités de rencontres	
Règlement	Lien vers CODE ETABLISSEMENT UNSS GR 2024-2028
Formule de compétition	2 jours de compétition 4 à 6 gymnastes, une seule remplaçante autorisée incluse dans la composition maximum de 6 1 prestation et 2 passages par gymnaste avec possibilité d'une gymnaste remplacée Musique libre (paroles autorisées) – 1'30 à 2' Classement par addition des notes des 2 passages Par passage d'un seul groupe de 4 à 6, bonification de 0.30 pt pour une équipe de 5 et de 0.60 pt pour une équipe de 6
Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR
Modalités de qualification Voir RFSA Article 36	25 AS Championnes d'académie catégorie Etablissement 1 AS représentante de la zone Océan Indien 1 AS représentante de la zone Antilles
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Vainqueur de la Coupe de France UNSS de gymnastique rythmique Equipe Benjamine Établissement

Coupe de France Équipe Collège Établissement	
Composition des délégations	
Composition des participants Voir RFSA Article 19 et 20	Equipe de 4 à 6 gymnastes (remplaçante comprise) Mixité encouragée Catégorie d'âge Collèges : 2015 - 2014 – 2013 – 2012 – 2011 2016 possible avec surclassement
Jeune juge Lien livret JJ	1 Jeune Juge certifié académique minimum par équipe sur un pack complet (voir p11) Il n'est pas compétiteur Il peut être d'une autre AS de l'académie
Jeune coach lien livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe
Modalités de rencontres	
Règlement	Lien vers CODE ETABLISSEMENT UNSS GR 2024-2028
Formule de compétition	2 jours de compétition 4 à 6 gymnastes, une seule remplaçante autorisée incluse dans la composition maximum de 6 1 prestation et 2 passages par gymnaste avec possibilité d'une gymnaste remplacée Musique libre (paroles autorisées) – 1'30 à 2' Classement par addition des notes des 2 passages Par passage d'un seul groupe de 4 à 6, bonification de 0.30 pt pour une équipe de 5 et de 0.60 pt pour une équipe de 6
Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR
Modalités de qualification Voir RFSA Article 36	25 AS Championnes d'académie catégorie Etablissement 1 AS représentante de la zone Océan Indien 1 AS représentante de la zone Antilles
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Vainqueur de la Coupe de France UNSS de gymnastique rythmique Equipe Collèges Etablissement

Coupe de France Équipe Collège Excellence

Composition des délégations

Composition des participants <u>Voir RFSA</u> article 19	Equipe de 4 à 6 gymnastes (remplaçante comprise) Catégorie d'âge Collèges : 2015 - 2014 - 2013 - 2012 - 2011 2016 : avec surclassement, voir conditions RFSA article 19.4 Mixité encouragée
Jeune arbitre <u>Lien livret JJ</u>	1 Jeune Juge certifié académique minimum par équipe sur un pack complet (voir p11) Il n'est pas compétiteur Il peut être d'une autre AS de l'académie
Jeune coach <u>Lien livret JC</u>	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe
Accompagnateur <u>Voir RFSA</u> article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe

Modalités de rencontres

Règlement	Lien vers CODE EXCELLENCE UNSS GR 2024-2028
Formule de compétition	1 enchaînement libre (niveau de difficultés précisé dans le Code de pointage) 2 passages - Musique libre (paroles autorisées) – 1'30 à 2' Classement par addition des notes des 2 passages Par passage, bonification de 0.30 pt pour une équipe de 5 et de 0.60 pt pour une équipe de 6. (1 prestation et 2 passages par gymnaste)
Tenue de compétition <u>Voir RFSA</u> article 7	Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR
Modalités de qualification et nombre d'équipes <u>Voir RFSA</u> Article 36	25 AS Championnes d'académie catégorie Etablissement 1 AS représentante de la zone Océan Indien 1 AS représentante de la zone Antilles
Titre décerné <u>Voir RFSA</u> Article 46	Vainqueur de la Coupe de France UNSS de gymnastique rythmique Equipe Collège Excellence

Coupe de France Équipe Collège Sport Partagé

Composition des délégations

Composition Des équipes Voir RFSA Article 19 et 20	Equipe de 4 gymnastes	2 à 3 élèves valides Catégorie d'âge Collèges élèves valides : 2015 - 2014 – 2013 – 2012 – 2011 2016 : possible avec surclassement, voir conditions RFSA article 19.4 Au moins un élève en situation de handicap avec attestation MDPH ou MDA Détails dans le guide d'accompagnements Sport Partagé . Catégorie d'âge Collèges : 2015 - 2014 - 2013 - 2012 – 2011 - 2010 2009 2015 : possible avec surclassement, voir conditions RFSA article 19.4 Pour déterminer la classification des ESH, voir annexe 3 : Sport Partagé
		Mixité encouragée
Jeune arbitre Lien livret JJ	1 Jeune Juge certifié académique minimum par équipe sur un pack complet (voir p11) Il n'est pas compétiteur Il peut être d'une autre AS de l'académie	
Jeune coach lien livret JC	1 Jeune Coach, certifié académique minimum par équipe qualifiée. Il peut être compétiteur ou non (dans ce cas se rajoute à la composition de l'équipe)	
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe ou plus en fonction des besoins spécifiques	

Modalités de rencontres

Règlement	Lien vers CODE ADAPTE UNSS GR 2024-2028 En fonction de la nature des handicaps, en lien avec les animateurs d'AS
Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR
Modalités de qualification Voir RFSA Article 36	Sur invitation
Nombre d'équipes	10 maximum
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Vainqueur de la Coupe de France UNSS de gymnastique rythmique Equipe Collège Sport Partagé

Coupe de France Équipe Lycée Sport Partagé

Composition des délégations

Composition Des équipes Voir RFSA Article 19 et 20	Equipe de 4 gymnastes	2 à 3 élèves valides Catégorie d'âge Lycées élèves valides : 2012 et avant Pas de surclassement
		2 élèves en situation de handicap avec attestation MDPH ou MDA Catégorie d'âge Lycées élèves valides : 2012 et avant Pas de surclassement Détails dans le guide d'accompagnements Sport Partagé . Pour déterminer la classification des ESH, voir annexe 3 : Sport Partagé
Jeune arbitre Lien livret JA	1 Jeune Juge certifié académique minimum par équipe sur un pack complet (voir p11) Il n'est pas compétiteur Il peut être d'une autre AS de l'académie	
Jeune coach lien livret JC	1 Jeune Coach, certifié académique minimum par équipe qualifiée. Il peut être compétiteur ou non (dans ce cas se rajoute à la composition de l'équipe)	
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe ou plus en fonction des besoins spécifiques	

Modalités de rencontres

Règlement	Lien vers CODE ADAPTE UNSS GR 2024-2028 En fonction de la nature des handicaps, en lien avec les animateurs d'AS
Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR
Modalités de qualification Voir RFSA Article 36	Sur invitation
Nombre d'équipes	10 maximum
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Vainqueur de la Coupe de France UNSS de gymnastique rythmique Equipe Lycées Sport Partagé

Coupe de France Equipe Lycée Open

Composition des délégations

Composition de l'équipe Voir RFSA article 19	Equipe de 4 à 6 gymnastes (remplaçante comprise) Mixité encouragée Catégorie d'âge Lycées : 2012 -2011 - 2010 – 2009 – 2008
Jeune juge Lien Livret JJ	1 Jeune Juge certifié académique minimum par équipe sur un pack complet (voir p11) Il n'est pas compétiteur Il peut être d'une autre AS de l'académie
Jeune coach Lien livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe

Modalités de rencontres

Règlement	Lien vers CODE OPEN Lien vers CODE EXCELLENCE UNSS GR 2024-2028 LYCEES UNSS GR 2024-2028
Formule de compétition	2 passages - Musique libre (paroles autorisées) – 1'30 à 2' Classement par addition des notes des 2 passages Par passage, bonification de 0.30 pt pour une équipe de 5 et de 0.60 pt pour une équipe de 6. Une équipe est composée de 1 ou 2 groupes Si 1 groupe : 4 à 6 gymnastes (1 prestation et 2 passages par gymnaste) Soit possibilité de présenter 2 enchainements avec 2 groupes : 2 duos ; 2 trios ; 1 duo plus 1 trio sinon ensemble de 4 à 6 - code UNSS Open précisé dans le Code de pointage)
Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR
Modalités de qualification Voir RFSA Article 36	25 AS Championnes d'académie catégorie Etablissement 1 AS représentante de la zone Océan Indien 1 AS représentante de la zone Antilles Possibilité de repêchage d'une équipe 2 par AS
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Vainqueur de la Coupe de France UNSS de gymnastique rythmique Equipe Lycées Open

Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

Jeune Juge :

- Le jeune juge doit se présenter le jour de l'accueil en étant apte à officier sur le championnat.
- Il s'engage à s'investir dans son rôle tout au long du championnat.
- Toute situation exceptionnelle doit être communiquée à la CMN et à l'organisateur en amont du championnat

En cas de non-respect de ces obligations, la ou les associations sportives concernée ne pourra pas participer au championnat de France et / ou sera déclassée après décision du jury sportif. Toute intervention d'adulte, sauf le responsable des Jeunes Juges de la rencontre, auprès d'un Jeune Juge est interdite.

L'utilisation de tout support photo ou vidéo n'est pas autorisée pour porter réclamation.

En tant que juge, je peux occuper différents rôles correspondants aux niveaux de compétences validés en examen. Pour faciliter la mise en place et la répartition équilibrée du jury, 4 packs sont proposés :

Pack 1	Pack 2	Pack 3	Pack 4
Echanges	Collaborations	Richesse engin	Musique-chorégraphie- Richesse corporelle
Technique engin	Technique corps	Technique engin	Technique corps

Retour du CF 2026 : le pack 4 a été trop peu choisit pour composer un panel équilibré

Passerelles possibles des Jeunes Juges entre l'UNSS et la FFG

La convention entre l'UNSS et la FFG précise que la certification Jeune Juge de niveau national permet une équivalence de niveau 1 fédéral dès lors que le (la) gymnaste est licencié(e) à la FFG. La démarche à suivre est précisée dans la convention concernant les passerelles.

La convention et les avenants sont disponibles sur <https://opuss.unss.org/article/83770>

Jeune Coach :

Le jeune coach doit être en mesure de prendre en main son équipe de façon autonome. Réaliser un échauffement de qualité, logique et progressif. Il conseille, corrige et encourage ses partenaires tout au long de la compétition. Il doit connaître le code de pointage et réaliser toutes les tâches d'accompagnement.

Remplacement pour inaptitude

Sans objet.

Innovation

Mixité

Mixité encouragée dans les équipes de collèges et de lycées.

Annexe 1 : 3 premiers des CF UNSS « Etablissement » 2026

Les associations sportives classées dans les trois premières places des CF UNSS « Collège Etablissement » 2025 et 2026 ne sont pas autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS « Collège Etablissement » 2027.

CF UNSS Collèges Etablissement 2025				CF UNSS Collèges Etablissement 2026			
Classement	N°AS	Nom Etablissement	Ville	Classement	N°AS	Nom Etablissement	Ville
1	13012	Collège du V. de Saône	Montceaux	1	11629	Collège Arthur Rimbaud	V.-d'Ascq
2	11629	Collège A. Rimbaud	V.-d'Ascq	2	02259	Collège Françoise Dolto	Lamorlaye
3	16056	Collège Jean Moulin	Saint-Nazaire	3	11466	Collège Marguerite Yourcenar	Marchiennes

Les associations sportives classées dans les TROIS premières places des CF UNSS « Etablissement » 2025 et 2026 ne sont pas autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS « Etablissement » 2027. Ces AS doivent s'inscrire en « Excellence »

Catégorie	N° AS	Etablissement	Ville	Académie
Collège Etablissement	11629	Collège A. Rimbaud	V.-d'Ascq	Lille

Annexe 2 : AS n'ayant pas assisté au protocole CF 2026

Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole du CF UNSS 2025 et n'étant pas autorisées à participer au CF UNSS 2027

Néant

Annexe 3 : Sport Partagé

Un Guide d'accompagnement Sport Partagé est publié chaque année pour compléter le **RFSA UNSS** pour décrire les parties spécifiques de ce programme.

Lien vers l'article Opuss



Ce document vise à fournir aux enseignants d'EPS et aux éducateurs spécialisés un ensemble d'outils et de repères pour faciliter la création et l'accompagnement d'équipe(s) lors des rencontres Sport Partagé.

Ce guide met à votre disposition :

En page 5, 6, 7 ➔ les modalités de participation, qualifications et inscriptions aux rencontres SP

En page 8 à 14 ➔ les outils pour établir la classification des élèves en situation de handicap

En page 15, 16 ➔ les différents contacts que vous pouvez solliciter (question générale ou en lien avec une activité ciblée). L'adresse de contact générique : sport.partage@unss.org

Nouveauté :

Pour faciliter la classification de l'élève, l'adulte référent peut imprimer et compléter l'annexe 1 ou l'annexe 2 et la présenter à l'accueil de la rencontre UNSS.

**Annexe 1 : page 17 du guide Sport Partagé
(cliquer sur l'image)**

Document pouvant être présenté pour la classification d'un ESH moteur et sensoriel

UNSS Annexe 1 : Document pouvant être présenté pour la classification d'un ESH moteur et sensoriel

Test Fonctionnels Classe « debut »	CSSA UNSS	Description	Prénom E.Ville	Non Etab E.Ville
TEST NF1 Equilibre - latéralité	SPORT Tennis	Sublimine (démontre son caractère de réponse à la question)	Né(e) le :	Académie
TEST NF2 Course - latéralité	C1	Reconnaissance MEMOIRIS sans affère à la pratique (sans l'écrit) = pas de compensation	G1	G1
TEST NF3 Course - vitesse		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G2	G2
TEST NF4 Latéralité		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G3	G3
TEST NF7 Course lat - latéralité	C2M	10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G4	G4
TEST NF8 Equilibre		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G5	G5
TEST NF9 Course		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G6	G6
TEST NF10 Equilibre vertical		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G7	G7
TEST SUP 1 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G8	G8
TEST SUP 2 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G9	G9
TEST SUP 3 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G10	G10
TEST SUP 4 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G11	G11
TEST SUP 5 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G12	G12
TEST SUP 6 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G13	G13
TEST SUP 7 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G14	G14
TEST SUP 8 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G15	G15
TEST SUP 9 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G16	G16
TEST SUP 10 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G17	G17
TEST SUP 11 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G18	G18
TEST SUP 12 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G19	G19
TEST SUP 13 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G20	G20
TEST SUP 14 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G21	G21
TEST SUP 15 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G22	G22
TEST SUP 16 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G23	G23
TEST SUP 17 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G24	G24
TEST SUP 18 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G25	G25
TEST SUP 19 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G26	G26
TEST SUP 20 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G27	G27
TEST SUP 21 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G28	G28
TEST SUP 22 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G29	G29
TEST SUP 23 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G30	G30
TEST SUP 24 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G31	G31
TEST SUP 25 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G32	G32
TEST SUP 26 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G33	G33
TEST SUP 27 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G34	G34
TEST SUP 28 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G35	G35
TEST SUP 29 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G36	G36
TEST SUP 30 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G37	G37
TEST SUP 31 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G38	G38
TEST SUP 32 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G39	G39
TEST SUP 33 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G40	G40
TEST SUP 34 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G41	G41
TEST SUP 35 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G42	G42
TEST SUP 36 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G43	G43
TEST SUP 37 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G44	G44
TEST SUP 38 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G45	G45
TEST SUP 39 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G46	G46
TEST SUP 40 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G47	G47
TEST SUP 41 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G48	G48
TEST SUP 42 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G49	G49
TEST SUP 43 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G50	G50
TEST SUP 44 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G51	G51
TEST SUP 45 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G52	G52
TEST SUP 46 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G53	G53
TEST SUP 47 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G54	G54
TEST SUP 48 Equilibre latéral		10 tests - 1 test du corps + un repère de la main	G55	G55

**Annexe 2 : page 18 du guide Sport Partagé
(cliquer sur l'image)**

Document pouvant être présenté pour la classification
d'un ESH cognitif, mental et/ou psychique.

UNSS Annexe 2 : Document pouvant être présenté pour la classification d'un ESH cognitif, mental et/ou psychique

	0 point	1 point	2 points	3 points
Autonomie dans l'activité	Autonomie avant et pendant l'épreuve	Aide avant l'épreuve (Jeune Coach)	Aide avant et pendant l'épreuve (Jeune Coach)	Absolue d'un Jeune Arbitre / Jeune Juge ou d'un adulte indépendant pendant l'épreuve
Relation aux autres	Intéragit et communique Va vers les autres	Intéragit et se sentira difficilement	Intéragit peu et préfère s'isoler	Aucune interaction et communication
	0 point	1 à 2 points	3 à 4 points	5 à 6 points
Motricité	Pas impliquée	Motricité globale faiblement impliquée	Motricité globale moyennement impliquée	Motricité globale fortement impliquée

- Entourer pour les 3 domaines la description appropriée donnant un nombre de points (5)
 - Vous pouvez affiner l'analyse en complétant les observables dans le tableau de droite.

En additionnant les points, une classification peut être proposée ci-dessous

C1	0 à 3 points	Autonomie dans l'activité =	Classification proposée
C2	4 à 6 points	Relation aux autres =	
C3	7 et 8 points	Motricité =	
C4	9 et 10 points		
C5	11 et 12 points	Total =	

Document complété le :	
Nom et Signature Enseignant référent	Nom et Signature Président d'AS



**Union Nationale
du Sport Scolaire**

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

**Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org**

Et sur nos réseaux sociaux :

